



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1467^e réunion statutaire du lundi 28 Avril 2025

La réunion a débuté par une minute de silence en hommage à Monsieur **Roger GROSSARD** ainsi qu'à tous les Lions qui nous ont quittés.

Le président **Bernard BAELDE** a rappelé la tenue prochaine de notre action sociale « 5000 enfants à la mer ». **Alain HANSCOOTE** a apporté des précisions concernant les difficultés rencontrées sur le terrain avec les services sociaux, notamment pour organiser la rencontre avec les familles des enfants bénéficiaires.

Yves RIGAL a confirmé la démission effective de **Gabriel DE BOISSIER** pour des raisons professionnelles. Il a également encouragé une forte participation à la cérémonie de passation prévue le 10 juin 2025, invitant chacun à convier ses proches afin de valoriser notre Club et, potentiellement, recruter de nouveaux membres.

Le président **Bernard BAELDE** a ensuite rappelé que du 10 au 14 juillet, les YEC seront à Dunkerque. Pour rendre leur séjour mémorable, il a proposé des visites au Musée Portuaire, ainsi qu'aux mairies de Hondschoote et de Dunkerque. Il a sollicité des volontaires pour organiser ces visites et a demandé des suggestions supplémentaires pour l'accueil des YEC. Par ailleurs, il a confirmé que la sortie au Parc animalier de Guînes aura bien lieu, avec plus d'informations à venir lors des prochaines réunions.

Divers sujets ont été abordés lors des échanges : la situation actuelle d'ArcelorMittal, la trêve en Ukraine, ainsi que quelques notions liées aux dentistes.

Enfin, plusieurs informations ont été partagées : la 73^e Convention nationale des Lions et Leos de France se tiendra les 29, 30 et 31 mai 2025 à Dijon, et la dernière réunion statutaire avant les vacances est programmée pour le 23 juin 2025.

Nous étions onze convives à savourer un repas composé d'un duo d'asperges et haddock accompagné d'une vinaigrette aux herbes, suivi d'un pavé de rumsteak grillé nappé d'une sauce au poivre vert, puis d'une coupe de glace maison au spéculoos. Ce repas était accompagné d'un vin blanc Gros Manseng, millésime 2023, ainsi que d'un vin rouge Merlot réserve, millésime 2022, tous deux issus du domaine des Cassagnoles.

